

Développement durable et transition énergétique

* Au niveau biotope, la municipalité va créer une zone préservée vers la Cheminée qui a été nommée « **Les Prés Sauvages** ». Cette plaine alluviale sera délimitée simplement par des piquets afin d'éviter le passage de véhicules. Certains poteaux porteront des panneaux d'informations sur la faune, la flore, l'histoire, la géographie et la géologie des lieux. Ce sera un petit parcours ludique, accessible aussi via le site de la commune par des QR code. L'ouverture de ce site devrait avoir lieu à l'automne.

* Au niveau transition énergétique, trois projets différents sont envisagés :

- le changement de tout ou partie de **l'éclairage public** en LEDs, projet déjà abordé dans les pages précédentes de ce bulletin.

- l'installation de 2 **bornes de recharge électrique** par la société AVIA (qui prend la totalité des frais à sa charge). Si toutes les autorisations sont accordées, elles seront installées sur 6 places du parking du centre bourg. Il y aura ainsi 2 places avec recharge super rapide et 2 lentes. Le projet est déjà bien avancé et nous espérons une mise en service avant la fin de notre mandat.

- le lancement de 2 projets de pose de **panneaux photovoltaïques** afin d'autoconsommer l'électricité produite mais aussi de la revendre (soit à Enedis, soit aux entreprises/commerces du village). Avant l'aboutissement de ces deux projets, il y a encore de nombreuses demandes à faire, de validations à obtenir avant enfin, l'accord final du conseil municipal et la réalisation des travaux. Les toits utilisés seraient ceux du groupe scolaire pour le 1^{er} projet et le toit de la salle polyvalente pour le second.

Quiz

Réponse du bulletin 16 : les photos de rénovation de la mairie étaient celles de droite et de gauche. Celle centrale correspondait à la rénovation de la salle des jeunes.

La bibliothèque

Certains bénévoles ont bénéficié de **formations**, prises en charge financièrement en partie par la commune. Celles-ci insufflent une nouvelle énergie à cette dynamique équipe !

* Ainsi dès la reprise le 11 août, un nouveau créneau de permanence sera proposé **le lundi de 15h30 à 17h30** afin de permettre aux parents d'élèves de passer à la bibliothèque quand ils viennent chercher leur enfant à l'école.

* La permanence dédiée **aux assistantes maternelles** continuera aussi après le 1^{er} essai transformé en juin.

* La disposition des étagères devrait évoluer... Vous irez voir sur place ce **nouvel aménagement** afin de profiter pleinement de l'espace disponible.

* Un **coin « informatique et social »** sera installé afin d'aider les personnes qui le souhaitent.

Ateliers numériques

La CCBS prolonge l'action des conseillers numériques qui peuvent ainsi intervenir dans les communes ou sur des sites particuliers comme à la Maison France service à Belley pour vous aider dans vos projets.

Pour notre commune, il y aura 4 ateliers gratuits cet été à la bibliothèque :

* **Créer sa BD** : à l'aide de l'application BDnF. Jeudi 24 juillet de 10h à 11h30

* **Stop motion** : découverte du monde de l'animation. Mercredi 30 juillet de 10h à 11h30 et mercredi 27 août de 10h à 11h30.

* **L'ia** : création numérique avec l'ia. Atelier en duo (1 enfant dès 7 ans et 1 adulte). Jeudi 21 août de 10h à 11h30.

➔ Réservations souhaitées au 06 26 43 34 67. Pour tous renseignements :

Aurore Pugin-Bron, conseillère numérique au 06 26 43 34 67 ou conseillers-numeriques@cbbugeysud.com

Bien-vivre c'est aussi savoir-vivre dans un village !!!

Depuis quelques mois, de très nombreuses plaintes de voisinage ont été déposées en mairie... Des raisons diverses. Alors oui, on peut avoir des enfants, un chien, des poules, une piscine, une pelouse et une tondeuse, une terrasse avec un barbecue, une haie et un jardin, une voiture ou une moto, un aspirateur puissant mais on doit aussi **respecter les voisins (de jour comme de nuit)** afin de ne pas déranger la tranquillité des autres.

MAIS, dans un village comme le nôtre, il peut y avoir aussi beaucoup plus de bruits « normaux » qu'en ville ! Donc, quand on choisit de vivre dans un village, il faut aussi se rendre compte de cet environnement particulier, savoir accepter un peu de bruit ponctuel et savoir donc vivre proche les uns des autres puisque les terrains constructibles sont de plus en plus réduits ! **Si vous avez un problème, parlez avec votre voisin et si chacun fait des concessions, en général on arrive à un très bon compromis ce qui fait du bien-vivre et du savoir-vivre !!!**